

Gisèle BIEMOURET
Députée du Gers

Condom, le 23 Avril 2021.

*Intersyndicale de l'enseignement
Agricole public d'Occitanie*

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande d'intervention, j'ai immédiatement pris l'attache de Mr Julien DENORMANDIE, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, concernant votre courrier relatif à la situation de l'enseignement agricole public.

Vous trouverez ci-joint une copie de mon intervention.

Bien évidemment, je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites qui seront données à mon intervention.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien cordialement

Gisèle BIEMOURET



Députée du Gers

Condom, le 23 Avril 2021.

Mr Julien DENORMANDIE
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Ministère
78, Rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

L'Intersyndicale de l'enseignement agricole public d'Occitanie, a attiré mon attention concernant le budget 2021 de l'Enseignement Agricole Public qui programme la suppression, de 46.5 ETP, soit environ 140 postes pour la rentrée 2021.

En Occitanie, ils enregistrent une augmentation sensible des effectifs de + 300 élèves entre 2018 et 2020 mais des classes seront fermées à la rentrée 2021 : à Nîmes, Carcassonne et Villefranche-de-Rouergue. Tous les lycées se verront appliquer une « retenue » de 1% de la dotation horaire sur les enseignements obligatoires, des postes d'enseignant.es et d'assistant.es d'éducation seront supprimés...

Les perspectives pour 2022 sont encore plus sombres : la dotation horaire doit diminuer de plus de 11000 heures, soit l'équivalent d'une vingtaine de postes. Les mesures drastiques vont forcément s'étendre à d'autres établissements.

Contrairement à ce que peuvent prétendre certains, la Dotation Globale Horaire, "ce n'est pas de l'arithmétique". Dans un contexte de crise sanitaire, économique et sociale où la communauté éducative a consenti de nombreux efforts, l'éducation doit rester une priorité.

Les lycées agricoles publics, par leur taille à dimension humaine, sont aptes à répondre aux besoins éducatifs et de formation et à réduire les inégalités sociales, aptes à répondre aux besoins du territoire par leur maillage, ainsi qu'aux enjeux environnementaux, agricoles, alimentaires et sociétaux.

Il y a urgence à présenter un collectif budgétaire qui permettrait de redonner des moyens et des ambitions à l'Enseignement Agricole Public.

C'est pourquoi, je me permets de porter à votre attention leurs vives inquiétudes et leurs revendications et je souhaite apporter mon soutien à leur demande. Aussi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir accorder un examen attentif à cette requête.

Aussi je vous remercie pour la bienveillance que vous apporterez dans l'examen de ce dossier.

Par avance, je vous remercie pour votre intervention et pour l'intérêt que vous porterez à ma requête.

Restant à votre disposition, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Ministre, mes sentiments dévoués.

Bien cordialement

Gisèle BIEMOURET



Députée du Gers